VILLEPARISIS

Sobriété : la Ville amplifie son ambition

Les modes de consommation énergivores de nos sociétés sont confrontées aux limites planétaires. Dans un contexte de crise énergétique, le Gouvernement incite entreprises, particuliers et collectivités à la sobriété. Déjà engagée dans une démarche de transition écologique, la Ville de Villeparisis contribue à l'effort collectif et invite ses habitants et les entreprises implantées sur son territoire à en faire de même, car la sobriété doit être un projet à la fois collectif et individuel pour être efficace.

En tant que consommateurs et collectivité, nous faisons face à un risque de pénurie cet hiver et à une flambée du prix des énergies. Répondre à cette crise passera ainsi par la mobilisation de toutes et tous. D'un côté, les écogestes citoyens du quotidien sont indispensables. De l'autre côté, les pouvoirs publics doivent aussi investir, et faire des choix. A Villeparisis, la Ville a adopté une politique de sobriété et un plan d'optimisation énergétique qu'elle déploie depuis deux ans, tout en maintenant une qualité de service public nécessaire pour les habitants.

Investir dans la rénovation énergétique

- Eclairage public : depuis plusieurs années, la Ville complète les éclairages publics par des éclairages LED à chaque rénovation de voirie et de bâtiment public
- Installation de détecteurs de présence pour l'éclairage dans les sanitaires et les couloirs lors des rénovations
- Travaux d'isolation thermique et combles de bâtiments, en priorité dans les écoles
- Travaux d'isolation thermique des réseaux de chauffage (calorifugeage)
- Remplacement des chaudières anciennes par des modèles plus récents, selon un plan pluriannuel
- 30% du parc véhicule de la Ville est désormais électrique, avec un objectif de 75% de véhicules propres d'ici 2026
- Déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques aux abords des équipements municipaux
- Végétalisation des cours d'école et création d'îlots de fraicheur

Réduire la consommation énergétique

- 4 audits énergétiques complets réalisés sur les bâtiments municipaux en 2022
- Adhésion au groupement d'achat du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) pour l'électricité
- Réduction du chauffage dans les bâtiments municipaux lors des périodes d'inoccupation
- Maintien de la température à 19°C dans les écoles et dans les structures enseignantes, abaissement à 18°C dans les bureaux et abaissement de 2 degrés dans les gymnases, conformément à la directive ministérielle
- Coupure de l'eau chaude dans les bâtiments publics, sauf les écoles et les vestiaires où elle est réduite à 50°C
- Interdiction des chauffages d'appoint, très énergivores, dans les bureaux
- Arrosage raisonné des plantes au goutte à goutte sur les nouveaux aménagements
- Sensibilisation des agents en interne et diffusion d'écogestes du quotidien tels que l'extinction des

appareils en fin de journée ou l’éco-conduite
- Mise en veille des panneaux d’information la nuit, ce qui permet une réduction de 90% de leur consommation électrique. Une mise à l’arrêt totale endommagerait ses composants électriques

Adapter la programmation événementielle :

- Réduction de la période d’illuminations de Noël, qui sont à faible consommation électrique et extinction à 23 heures sur certains secteurs
- Achat majoritairement de matériel d’occasion et valorisation de fabrications internes pour les décorations de Noël
- Ré-interrogation de nos pratiques à chaque évènement et recherche des alternatives les plus économiques et écologiques possibles
- Programmation d’un mois de l’environnement, de la semaine du développement durable et du forum des ressources, avec des animations écologiques et des actions de sensibilisation à la transition écologique et énergétique

"*La crise énergétique qui touche, parfois très durement, nos concitoyens, impacte aussi malheureusement les collectivités territoriales, et surtout leur capacité d’agir. Malgré ce contexte très incertain, nous anticipons ces évolutions et mettons tout en œuvre pour maintenir un niveau de services publics de qualité et répondre à vos besoins et vos sollicitations*", Frédéric Bouche, Maire de Villeparisis.

La sobriété en chiffres

21% des candélabres au led dans l'éclairage public villeparisien

De minuit à 5h l’éclairage public est réduit de **50%** sur les nouveaux candélabres. Dans un souci de sécurité et de cohérence du territoire, la Ville a fait le choix de réduire l’intensité de l’éclairage plutôt que d’éteindre. Une réflexion est en cours sur l’extinction alternée de points lumineux.

En baissant d’un degré le chauffage, on fait de **7%** à **20%** d’économie d’énergie

Un éclairage LED consomme **70%** d’énergie en moins qu’une lampe classique sodium et demande moins d’entretien courant.